

---

## Communiqué de presse

### **Le Syndicat du Luminaire adopte son plan d'action Horizon 2030 et devient l'Union de l'Industrie du Luminaire**

Une nouvelle feuille de route stratégique pour changer d'échelle, renforcer la représentation des entreprises et défendre plus fortement la filière.

*Le 23 juin 2026*

À l'occasion de son Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin, le Syndicat du Luminaire a adopté son plan d'action Horizon 2030, une feuille de route stratégique destinée à renforcer la représentation des entreprises du secteur, défendre leurs intérêts et accompagner les grandes transformations de l'industrie du luminaire.

Dans le prolongement de ce vote, l'organisation adopte également une nouvelle identité et devient officiellement l'Union de l'Industrie du Luminaire. Ce nouveau nom traduit l'ambition portée par le plan d'action : rassembler plus largement les entreprises du secteur, affirmer la dimension industrielle du luminaire et porter une voix collective plus forte auprès des institutions françaises et européennes.

Cette évolution marque une étape importante dans l'histoire d'une organisation fondée en 1818 sous le nom de Réunion de Fabricants de Bronze, devenue au fil du temps l'interlocuteur professionnel de référence des acteurs du luminaire et de l'éclairage en France. Elle s'inscrit dans une dynamique de représentativité renforcée, avec un nombre d'adhérents passé de 25 en 2012 à 105 en 2026.

Aujourd'hui, l'organisation rassemble plus de 100 entreprises - fabricants, importateurs, artisans d'art et acteurs spécialisés de l'éclairage - et entend renforcer la voix collective de l'industrie française du luminaire, en portant ses intérêts auprès des institutions françaises et européennes et en accompagnant ses entreprises face aux grandes mutations du secteur.

**« En devenant l'Union de l'Industrie du Luminaire, nous affirmons notre volonté de rassembler plus largement, de représenter plus fortement et d'éclairer les transformations de notre filière. Ce changement n'est pas seulement une nouvelle identité : il porte une stratégie collective à horizon 2030. »**

---

### **Une rupture stratégique : ouverture, influence et défense du marché**

Horizon 2030 marque une rupture assumée. L'Union de l'Industrie du Luminaire élargit son périmètre d'action, renforce ses priorités stratégiques et affirme sa volonté de rassembler plus largement les acteurs de la filière, y compris les groupes internationaux et les multinationales implantés ou actifs sur le marché français et européen.

Cette ouverture répond à une réalité : les enjeux du secteur se jouent désormais à l'échelle française, européenne et internationale. Normes, analyse du cycle de vie, déclarations environnementales, sécurité des produits, concurrence numérique et places de marché ne peuvent plus être traités dans un cadre strictement national ou fragmenté.

## Plan d'action Horizon 2030 : trois priorités stratégiques pour la filière

<b>1. Revaloriser l'éclairage</b> Mieux faire reconnaître le rôle du luminaire dans la qualité des espaces, la performance énergétique, le confort d'usage, le design et la transition environnementale.	<b>2. Influencer les réglementations et les normes</b> Défendre des règles plus lisibles, plus proportionnées et mieux appliquées, notamment face aux places de marché.	<b>3. Développer des outils mutualisés</b> Consolider des données de marché et accompagner les entreprises avec des outils ACV, PEP et bilan carbone.
---	--	--

### 1. Revaloriser l'éclairage et éduquer le marché

Dans un marché français très concurrentiel, où la valeur de l'éclairage est trop souvent sous-estimée, l'Union de l'Industrie du Luminaire souhaite mieux faire reconnaître le rôle essentiel du luminaire dans la qualité des espaces, la performance énergétique, le confort d'usage, le design et la transition environnementale.

Cette ambition passera notamment par le renforcement des newsletters LUMISCOPE et PRISMES, lancées en 2025, aujourd'hui lues chaque mois par 6 000 utilisateurs, avec un objectif d'augmentation de 30 % du lectorat. L'Union prévoit également de créer un grand rendez-vous annuel de la filière, Les Assises de l'Éclairage, dont la première édition est envisagée en 2027.

### 2. Influencer les réglementations et les normes

Face à la multiplication des réglementations françaises et européennes, l'Union de l'Industrie du Luminaire souhaite renforcer son rôle d'influence et d'accompagnement auprès des entreprises du secteur.

Elle entend contribuer à des règles plus lisibles, plus proportionnées et mieux adaptées aux réalités des entreprises, afin de préserver leur compétitivité, leur capacité d'innovation et leur engagement en matière de qualité, de sécurité et d'environnement.

Une attention particulière sera portée aux places de marché, afin de garantir une application équitable des obligations réglementaires et d'éviter que les entreprises françaises et européennes ne soient pénalisées face à des produits ne répondant pas aux mêmes exigences.

L'organisation poursuivra également son engagement au sein des instances européennes et françaises, notamment à travers LightingEurope, la FIEEC, l'AFNOR, le CENELEC et l'IEC, afin de défendre les intérêts des entreprises du secteur et d'accompagner ses adhérents dans l'évolution des normes et réglementations.

### 3. Développer des données de marché et des outils mutualisés

Pour accompagner les entreprises dans leurs décisions stratégiques et leur transition environnementale, l'Union de l'Industrie du Luminaire souhaite mettre en place des outils communs à l'échelle de la filière.

Parmi les priorités identifiées figurent la consolidation de statistiques de marché par catégories - lampes, éclairage public, fonctionnel, décoratif BtoB et décoratif BtoC - ainsi que le développement d'outils d'analyse du cycle de vie, de profils environnementaux produits et de bilan carbone.

## Intensifier le travail contre les dérives des places de marché

---

L'Union de l'Industrie du Luminaire fait de la lutte contre les pratiques déloyales observées sur certaines places de marché une priorité renforcée. La mise sur le marché de produits non conformes, l'absence de traçabilité, le contournement des obligations réglementaires ou encore la concurrence exercée par des opérateurs ne respectant pas les mêmes exigences fragilisent l'ensemble de la filière.

L'objectif est clair : faire en sorte que tous les acteurs qui commercialisent des luminaires soient soumis aux mêmes règles en matière de sécurité, de performance, de conformité environnementale et de responsabilité.

## Une équipe structurée au service des adhérents

---

Pour porter cette ambition, l'Union de l'Industrie du Luminaire s'appuie sur une équipe opérationnelle renforcée et complémentaire. Autour de son président et de ses instances, l'organisation mobilise son délégué général, son directeur technique, sa directrice de la rédaction de Prismes Édition, ainsi que sa responsable communication et relations adhérents.

Cette organisation permet de couvrir l'ensemble des champs d'action nécessaires : représentation institutionnelle, expertise technique, veille réglementaire, production éditoriale, communication, animation du réseau et accompagnement des entreprises.

## Une voix collective pour défendre l'industrie du luminaire

---

À travers cette nouvelle identité et cette feuille de route, l'Union de l'Industrie du Luminaire entend porter une vision claire : défendre une industrie du luminaire compétitive, responsable et durable, capable de répondre aux enjeux environnementaux.

Dans un contexte marqué par la pression réglementaire, les mutations technologiques, les attentes environnementales et la concurrence internationale, l'Union de l'Industrie du Luminaire souhaite devenir la voix collective de référence d'une filière essentielle à la qualité des espaces, à l'efficacité énergétique et au cadre de vie.

## À propos de l'Union de l'Industrie du Luminaire

---

Héritière du Syndicat du Luminaire, fondé en 1818, l'Union de l'Industrie du Luminaire rassemble les acteurs de la filière du luminaire : fabricants, importateurs, artisans d'art, entreprises industrielles et acteurs de l'éclairage. Elle a pour mission de représenter, défendre, informer et fédérer les professionnels du secteur.

### Contact presse

#### Union de l'Industrie du Luminaire

Marie EGLOFF – Responsable communication et relations adhérents  
8 rue Saint-Claude, 75003 Paris  
marie.egloff@luminaire.org  
www.luminaire.org

